



Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2024

Présents : MONTAGNE Jean Philippe, BROSSETTE Sylvain, GRIOT Jean, MONIER Jean-Luc, RANC Mireille, BLANC Frédéric, BEYSSON Marie Jeanne, GENEVRIER Daniel, JAANS Marie-Lise

Excusés : BOUCHET Christian

Secrétaire de séance : BROSSETTE Sylvain

1/ Approbation du procès-verbal du conseil du 28/06/24

2/ Demande de subvention de l'association AFM-TELETHON :
Demande refusée par le conseil municipal.

3/ Evolution du règlement de la salle ERA :
Le nouveau règlement est validé.
Un inventaire de la vaisselle sera fait par Marie Lise JAANS et Marie Jeanne BEYSSON.

4/ Délaié de voirie :
M. et Mme MALLON : une délibération est prise en fixant le prix à 17,50 € le m2.
M. NAUTRE et M. LAMARTINE : vente et modification de terrains communaux en cours.

5/ Inauguration de la salle associative :
Elle devrait avoir lieu le samedi 25 janvier 2025 à 10h30 en même temps que les vœux du Maire.
Il est proposé d'exposer une artiste ukrainienne pour l'occasion.
Réflexion sur l'exposition permanente qui pourrait prendre pour thème l'herbier et/ou la zone humide.

6/ Utilisation de la salle associative :
Il est prévu une limitation du droit d'usage concernant la salle associative.
Le commerce à titre privé est interdit. Il sera sous conditions pour les associations.

7/ Maison BOUST - appartement n°2 :
Poursuite des travaux. Présentation du budget « installation électrique » de l'ordre de 7000 € à intégrer dans un budget global de fin de travaux.
Vote reporté.

8/ Emprunt In Fine - Maison BOUST :
Le conseil municipal décide de proroger d'un an cet emprunt d'un montant de 329800 €, aux mêmes conditions, avec 500 € de frais de dossier.

9/ Problème de surpopulation de chats à La Chandy :
Le budget proposé par l'association est de 55€ pour stériliser 4 chattes soit un montant total de 220 €. Accord de principe du conseil municipal si la famille concernée s'engage à ne plus les nourrir.
Le conseil municipal est en attente de la réponse.

10/ PLUI :
Prochain rendez-vous de secteur le 7 octobre 2024 à Montarcher

11/ Demande de subvention de l'association Les Amis de St Jacques :
Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 20 € à l'association Les Amis de St Jacques.
Une journée de promotion avec conférences, théâtres ... sera proposée les 27, 28 et 29 septembre 2024.

12/ Une prière dans notre église et notre cimetière est proposée par le père Eric BESSON le 1^{er} novembre 2024 à 16h.

Le Président de séance :

Jean Philippe MONTAGNE

Le secrétaire de séance :

Sylvain BROSSETTE